Simplification : rapprocher les familles de l’institution scolaire. **[1]**

Ce jeudi 12 novembre, entre en vigueur le travail de simplification réalisé par le Ministère de l’Éducation Nationale sous le sceau du rapprochement indispensable des familles avec l’institution scolaire. Les principaux changements consistent en une nouvelle règle dite du "silence vaut accord" et en de nouveaux services numériques.

Pour en savoir plus [2].

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/simplification-rapprocher-les-familles-de-l%E2%80%99institution-scolaire
[2] http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2014/11/12/simplification-rapprocher-les-familles-de-linstitution-scolaire/